



Syndicat intercommunal du district de Porrentruy



La Patinoire No 12

Rénovation, assainissement et agrandissement de la patinoire d'Ajoie et du Clos du Doubs

Coûts et charges financières : les chiffres clés pour comprendre le projet

Le comité du SIDP est persuadé que le débat démocratique autour du projet de La Patinoire doit se fonder sur des données concrètes et vérifiées. Dès lors, il tient à mettre à la disposition du public d'une part les documents détaillant les raisons de l'augmentation des coûts entre l'avant-projet dit « des utilisateurs » - CHF 17 millions - et l'avant-projet consolidé – CHF 27,8 millions et d'autre part les charges financières revenant aux communes. Ces documents sont accessibles sur le site www.sidp.ch/patinoire

Il convient de relever que l'avant-projet dit «des utilisateurs» 2014 est une étude de faisabilité qui, par la force des choses, ne pouvait être exhaustive ni détailler tous les aspects techniques, environnementaux et de réalisation. Cette étude a eu le mérite d'offrir une base de travail solide pour le comité de pilotage, pour les études complémentaires et la recherche de fonds.

La différence de CHF 10.8 millions entre les deux études provient ainsi de :

- **CHF 1.1 million** pour les travaux préparatoires (déblaiements, installation et protection de chantier) ;
- **CHF 2.8 millions** pour les installations techniques (ventilation, traitement de l'air, installations électriques) ;
- **CHF 900'000.-** pour l'étanchéité de la toiture ;
- **CHF 1.1 million** pour l'adaptation de la deuxième surface de glace aux normes de la NHL nord-américaine ;
- **CHF 1.5 million** pour des équipements intérieurs (scénographiques, nouvelles bandes de sécurité, surfaceuse, restaurant, buvettes) ;
- **CHF 900'000.-** pour les aménagements extérieurs (parkings obligatoires, accès) ;
- **CHF 2,5 millions** honoraires liés à l'augmentation du coût des travaux et études complémentaires.



Syndicat intercommunal du district de Porrentruy



Au regard d'autres patinoires construites récemment en Suisse, le projet de rénovation et d'agrandissement présenté aux électrices et électeurs du district de Porrentruy reste mesuré, avec un coût au m³ de CHF 213.- pour la patinoire existante et de CHF 231.- pour la nouvelle surface. La rénovation de la patinoire de Langnau est revenue à CHF 315.- du m³, la nouvelle patinoire de Meyrin à CHF 310.- et celle de Zoug à CHF 495.-. La ville de Viège, avec une population comparable à celle de Porrentruy, investit CHF 35.5 millions pour un nouveau stade de glace devant accueillir 4'500 personnes, faisant passer la dette par habitant de CHF 2'270.- à CHF 4'200.-. Ce projet a été accepté par 78% des citoyennes et citoyens.

L'augmentation pour les communes de la charge annuelle résultant de l'investissement ainsi que des frais de fonctionnement reste supportable. Actuellement, et selon la clé de répartition qui est encore en vigueur, la commune de Porrentruy paie CHF 59.- par habitant. Elle paierait CHF 44.- avec une seule surface de glace et CHF 54.- si le projet à deux surfaces était réalisé complètement. La charge des communes de la couronne bruntrutaine passerait de CHF 20.50 par habitant actuellement à CHF 25.30 avec une seule surface et CHF 31.- avec le projet complet. Enfin, pour les autres communes, les coûts de CHF 10.60 aujourd'hui passeraient à respectivement CHF 22.50 avec un seul champ de glace et CHF 27.50 pour les deux surfaces.

Pour 2018, les coûts de fonctionnement budgétés de La Patinoire, dans l'état vétuste que l'on connaît, reviennent à CHF 676'000.- à charge des communes du district. Ils augmenteront de CHF 206'000.- par an pour un stade totalement neuf avec deux surfaces, ou de CHF 53'000.- pour la seule rénovation du bâtiment actuel et de ses installations. L'écart de la charge financière annuelle (investissement et fonctionnement) entre une et deux surfaces de glace est donc de CHF 153'000.-.



Syndicat intercommunal du district de Porrentruy



La réalisation de deux surfaces de glace permet d'assurer l'avenir sportif du HCA, mais aussi d'offrir des capacités d'évolution pour le Club des Patineurs d'Ajoie et le Curling Club. La deuxième surface est notamment indispensable pour remplir les exigences de la section Sport-Art-Etudes et la reconnaissance du HCA comme club formateur par la Ligue. Les écoles, qui disposent actuellement de moins de dix heures par semaine, pourront enfin avoir des disponibilités de patinage comparables aux autres installations de l'Arc jurassien, ce dont pourra aussi profiter le patinage public actuellement très restreint.

Le comité du SIDP réaffirme que l'objectif impératif est de ramener le solde à la charge des communes à CHF 13 millions. D'une part, en réduisant le coût de réalisation, et, d'autre part, en poursuivant la recherche de fonds. Cet ambitieux projet doit témoigner de la capacité des habitants du district de Porrentruy de croire en l'avenir et d'investir pour la jeunesse et pour le dynamisme de toute une région.